

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD

DECLARATION DE PROJET N°1 VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PERIMETRE EX BANDIAT-TARDOIRE

Par arrêté n° A_2023_20 en date 30 octobre 2023, Monsieur le Président de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du périmètre ex Bandiat-Tardoire.

L'enquête publique se déroulera du 04 décembre 2023 à 9h00 au 12 janvier 2024 à 12h00 soit une durée de 39,5 jours consécutifs.

Madame Paulette MICHEL a été désignée commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouvertures :

- A l'antenne de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, située 1 avenue de la gare à La Rochefoucauld en Angoumois
- Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Communauté de Communes la Rochefoucauld Porte du Périgord : <https://rochefoucauld-perigord.fr>

Durant la période de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans le registre ouvert à cet effet à l'antenne de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, ou les adresser :

- Par écrit, à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur : Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord - Enquête publique déclaration de projet n°1 du PLUi périmètre ex Bandiat-Tardoire, 2 rue des Vieilles Ecoles, 16220 Montbron.
- Par courriel, à l'adresse dédiée suivante : plui_bt@rochefoucauld-perigord.fr

La Commissaire Enquêteur recevra le public, à la Communauté de Communes _ Antenne de La Rochefoucauld en Angoumois, 1 Avenue de la Gare, sans rendez-vous et dans le respect des gestes barrières, aux jours, horaires et lieux suivants :

Lundi 04 décembre 2023 de 9h00 à 12h00

Mercredi 13 décembre 2023 de 13h00 à 16h00

Jeudi 21 décembre 2023 de 13h00 à 16h00

Vendredi 12 janvier 2024 de 9h00 à 12h00

Toutes les contributions du public (courriers, courriels et contribution inscrites dans le registre à l'occasion des permanences) seront consultables à l'antenne de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de la Communauté de Communes. Ces documents seront consultables à l'antenne de la Communauté de Communes, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le dossier de déclaration de projet n°1 a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) du 20 octobre 2023.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Communautaire pourra approuver la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLUi du périmètre ex Bandiat-Tardoire. Le dossier sera adapté pour tenir compte des avis émis, de l'autorité environnementale, des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché à l'antenne de la Communauté de Communes, à la mairie de La Rochefoucauld en Angoumois et des 12 communes concernées par le PLUi, et en plusieurs lieux concernés par la procédure dont sur le site du projet, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service planification de la Communauté de Communes, au 05 45 63 14 76 ou par courriel : plui-bt@rochefoucauld-perigord.fr